



# MAIRIE DE PERLY-CERTOUX

INFORMATIONS OFFICIELLES - JUIN 2019



Route de Certoux 51 - 1258 Perly-Certoux - Tél. 022 721 02 50 - Fax : 022 721 02 51

E-Mail : [info@perly-certoux.ch](mailto:info@perly-certoux.ch) - Site internet : [www.perly-certoux.ch](http://www.perly-certoux.ch)



## Horaire d'ouverture:

**Lundi et mercredi 8h30/12h - 14h/18h - mardi 9h/12h - jeudi et vendredi 8h30/12h**

En dehors de ces heures, le secrétariat est ouvert sur rendez-vous.



**Police municipale** : Route de St-Julien 122, Plan-les-Ouates, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30,  
Téléphone : 022 884 64 50

**Police cantonale** : Poste de Carouge, rue de la Fontenette 18 – 1227 Carouge13  
Téléphone : 022 427 66 00

**En cas d'urgence, la police répond 24 heures sur 24 au n° 117.**



**Relais social communal** : tél. 022 721 02 66

## DECISIONS/DELIBERATIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Lors de sa séance du 21 mars 2019, le Conseil municipal a :

- ✓ **Décidé**, par 11 voix « pour », 1 abstention et 1 voix « contre », de rester sur la situation actuelle, soit que la transmission d'éventuelles questions formulées par des citoyen-ne-s par e-mail à un-e Conseiller/ère municipal-e se fasse par le biais de l'administration.
- ✓ **Décidé**, à l'unanimité, de ne pas modifier la pratique en vigueur relative à l'intervention du public lors des séances du Conseil municipal.
- ✓ **Voté**, par 12 voix « pour », aucune voix « contre » et 1 abstention, le Règlement du prêt des salles avec les modifications apportées après un an de pratique.



Le procès-verbal complet de chaque séance peut être lu sur le site internet de la commune.

## PROCHAINES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2019

**Jeudi 20 juin à 20 heures**  
**Jeudi 26 septembre à 20 heures**

L'ordre du jour des séances est affiché sur le panneau d'affichage de la Mairie une semaine environ avant la séance ainsi que sur le site internet de la commune : [www.perly-certoux.ch](http://www.perly-certoux.ch)

Les séances ont lieu dans la salle du Conseil municipal, au 2<sup>e</sup> étage de la mairie (51, route de Certoux).

Elles sont publiques et des échanges informels avec l'Exécutif et les membres du Conseil municipal peuvent avoir lieu à l'issue de chaque séance du Conseil municipal.

## VOS AUTORITES DÈS LE 1ER JUIN 2019

### Conseil administratif

Dès le 1<sup>er</sup> juin 2019, le maire de la commune de Perly-Certoux est **Steve Delaude**, Conseiller administratif.

Il occupera cette charge jusqu'au 31 mai 2020.



### Conseil municipal

Le Bureau, pour l'année législative 2019-2020, est composé de :

Président : **Christian Cheyroux** (Devise)

Vice-Président : René Gisiger (Devise)

Membre : Yvan Martignoni (Alternative Villageoise)

Secrétaire du Bureau : Jacques Nierlé



# ACTUALITES COMMUNALES

## UN LOGEMENT DE 4 P. À LOUER AU CENTRE DE VIE INTERGÉNÉRATIONNEL

La commune informe qu'un appartement est à louer au Centre de vie intergénérationnel (voir l'information sur le site internet de la commune, [www.perly-certoux.ch](http://www.perly-certoux.ch)). Il s'agit d'un 4p. HM, d'un loyer de CHF 1'557.- + CHF 160.- de charges. Une ou deux places de stationnement peuvent être louées en sus.

**Inscription obligatoire à la mairie**, puis dossier complet à déposer **jusqu'au 10 juin 2019** à la régie Edouard Brun SA (rue Sillem, 6, Eaux-Vives).

Barème d'entrée (Revenus annuels bruts maximum) :

2 personnes	:	CHF 81'235.-
3 personnes	:	CHF 88'971.-
4 personnes	:	CHF 98'337.-



L'appartement se situe au 2<sup>e</sup> étage.

## IMPULSION "EMPLOI JEUNES 16-25 ANS" POUR FACILITER L'ACCES AU PREMIER EMPLOI

Partant du constat que le taux de non-activité chez les jeunes et les jeunes adultes est préoccupant, et consciente de leur difficulté à intégrer le marché du travail, la Commune de Perly-Certoux a décidé de soutenir les démarches des jeunes de la commune et favoriser leur accès à une activité rémunérée. Pour ce faire, elle sollicite l'appui et la collaboration des entreprises par la mise en place de mesures incitatives.

Plus concrètement, le Conseil municipal a voté un budget destiné à participer financièrement au coût salarial du jeune, à raison de 30% du salaire pendant au maximum les premières 200 heures du contrat, à titre de compensation pour l'effort d'accueil et d'implication de la part de l'entreprise.

Les entreprises intéressées par ce projet de collaboration sont invitées à s'adresser à la Mairie de Perly-Certoux pour plus de renseignements, ainsi que pour se faire remettre les formulaires liés à cette action. Les entreprises peuvent également s'adresser à la [Boîte à boulots \(http://www.babvia.ch/\)](http://www.babvia.ch/) si elles souhaitent se décharger des démarches administratives.

Jeunes de la commune, vous êtes concernés par cette proposition ? N'hésitez pas à faire connaître à votre premier employeur cette prestation de la commune à leur attention !

**Contact à la mairie:** Jacques Nierlé, Secrétaire général, tél. 022 721 02 50.

## VENEZ VISITER L'ESPACE 267 LE 8 JUIN !

Journée portes ouvertes pour  
les 10 ans de l'Espace 267



10 ans de présence FASe pour la jeunesse sur la commune



**SAMEDI 8 JUIN 2019 DÈS 16H**  
Espace 267, Route de Saint Julien 267,  
1258 Perly-Certoux

L'Espace 267 est, depuis dix ans, le lieu des activités pour la jeunesse de la commune, pilotée par la FASe. Il se trouve au 267, route de St-Julien, à Perly.

Pour marquer cette décennie, il ouvre ses portes, samedi 8 juin 2019, dès 16h. L'occasion de faire connaissance avec ses occupants, travailleurs sociaux hors-murs et jeunes, et de découvrir les activités qui s'y déroulent.

### Programme

Dès 16h, DJ, maquillages, jeux géants, ping-pong, baby foot ;

A 18h, partie officielle avec le discours de M. Christian Gorce, maire et délégué à l'Enfance et à la Jeunesse ;

A 18h45, Apéritif musical avec le groupe *Nouvelle Ration*.

Vernissage du sous-sol rénové et rénovation du panneau qui orne le bâtiment en direct pendant cet anniversaire.

**Bienvenue à toutes et tous !**

## URBAN TRAINING : ÇA REPART !

A vos baskets !

Mercredi 8 mai 2018, à 18h30 devant la Mairie, les sessions d'Urban Training reprennent à Perly-Certoux. Offert par vos Autorités, donc gratuit pour vous mais vous devez obligatoirement vous inscrire pour chaque session: <https://urban-training.ch> puis <Inscription> puis <Perly-Certoux>. Bonne gym dans la commune !

Durée du parcours : 1h, sous la conduite d'un moniteur. Il s'agit d'une gym douce, idéale pour reprendre une activité sportive. Débutants bienvenus !

## PROMOTIONS SCOLAIRES

Les Promotions scolaires se dérouleront le **vendredi 28 juin 2019, dès 19h, à l'école**. Comme d'habitude, les carrousels seront gratuits, exclusivement réservés aux écoliers ente 16h et 18h.

La fête est co-organisée par la commune, l'établissement scolaire de Perly-Certoux et l'Amicale des sapeurs-pompiers, qui assure la subsistance.

## INFORMATIONS OFFICIELLES

### DEMANDE DE CARTE D'IDENTITE A LA MAIRIE

Pièces à produire pour l'obtention d'une carte d'identité :

- livret de famille ou certificat individuel d'état civil (datant de moins de 6 mois, à demander à sa commune d'origine)
- une photo récente (35 x 45 mm, noire ou couleur) de face, sans sourire, sans chapeau,
- permis d'établissement pour les Confédérés
- si nécessaire, attestation de police pour vol, perte ou destruction de l'ancienne carte d'identité

Les mineurs doivent se présenter en compagnie de leurs parents. Si l'un des parents ne peut se rendre à la mairie, une attestation d'autorisation datée et signée munie de la copie de la carte d'identité du parent absent doit être présentée lors de la demande. Signature obligatoire dès 7 ans !

Prix : 70.- valable 10 ans pour un adulte ; 35.- valable 5 ans pour un enfant

**Commande d'un combi (carte d'identité et passeport) seulement à l'Office Cantonal de la Population :**  
Route de Chancy 88 1213 Onex 022 546.46.66 [www.geneve.ch/passeports](http://www.geneve.ch/passeports)

Combi adulte, valable 10 ans : CHF 158.- Combi enfant, valable 5 ans : CHF 78.-

**Informations complémentaires :** [www.ge.ch](http://www.ge.ch) > Vivre dans le canton > Documents de voyages et visas

### TAILLE DES ARBRES ET DES HAIES

Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 mètres au-dessus de la chaussée, toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique.

Les haies ne peuvent dépasser une hauteur de 2 mètres au-dessus de la dite voie et ne doivent pas empiéter sur la voie publique. Ce travail devra être exécuté à front des chemins communaux et privés.

Attention, il n'y a plus déchéance à date fixe car la taille des arbres et haies doit être conforme tout au long de l'année !

(Loi sur les routes L1-10)

### HORAIRE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE PENDANT L'ETE 2019

Dès le **lundi 1er juillet 2019 jusqu'au vendredi 23 août 2019 inclus**, l'administration communale vous accueille **du lundi au vendredi, de 8h à 12h sans rendez-vous**.

En dehors de ces horaires, le Secrétariat vous reçoit sur rendez-vous (tél. 022 721 02 50).

Bon été à toutes et tous!



# ENVIRONNEMENT 2019

## LEVÉE DES DÉCHETS – LES PROCHAINES DATES



**Levées des déchets encombrants**  
Samedi 6 juillet  
Samedi 21 septembre



**Levées de papiers et cartons**  
Mardi 25 juin  
Mardi 30 juillet  
Mardi 27 août

*Une levée supplémentaire de papier est organisée le 2<sup>e</sup> mardi du mois.*



**Levée des déchets verts de jardin**  
Chaque lundi



**Levées de verre**  
Mardi 25 juin  
Mardi 30 juillet  
Mardi 27 août



**Levée des déchets de cuisine**  
Chaque jeudi après-midi

**Lorsqu'une levée hebdomadaire tombe un jour férié, elle est reportée au lendemain.**

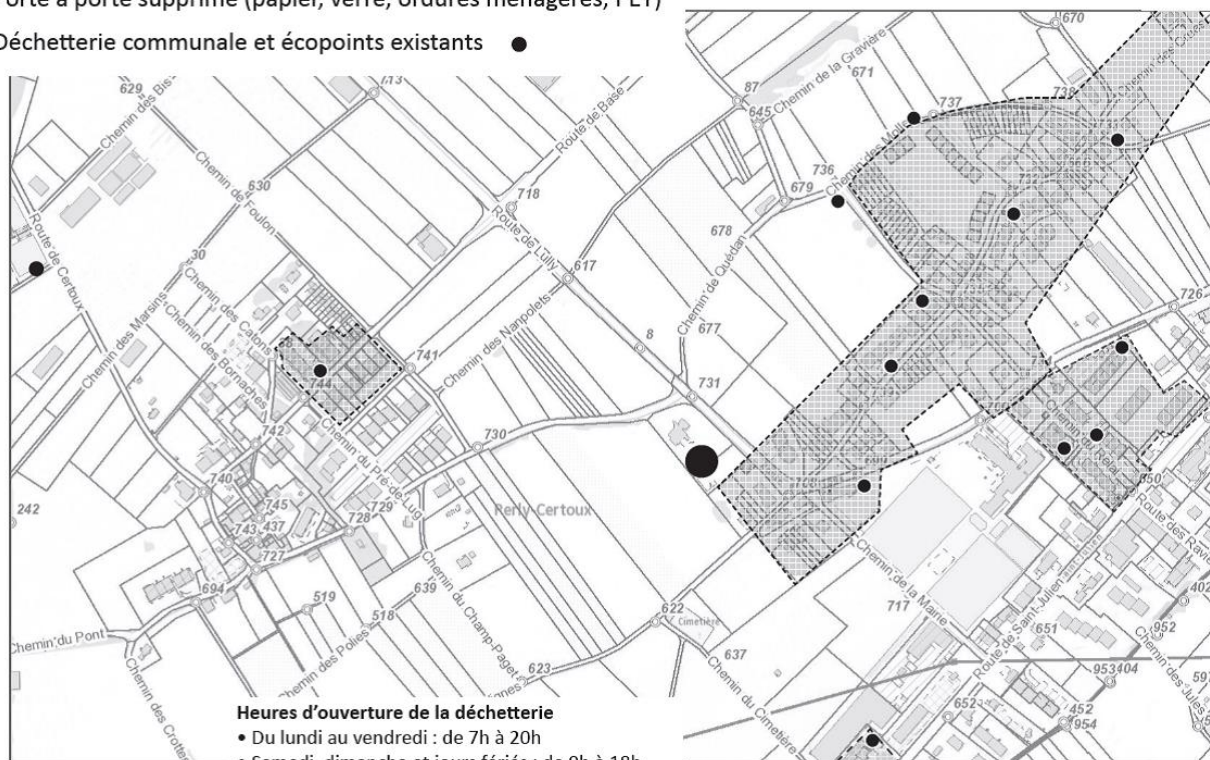
### ZONES DESSERVIES PAR DES ÉCOPOINTS



Porte à porte supprimé (papier, verre, ordures ménagères, PET)



Déchetterie communale et écopoints existants



#### Heures d'ouverture de la déchetterie

- Du lundi au vendredi : de 7h à 20h
- Samedi, dimanche et jours fériés : de 9h à 18h

Pour la satisfaction de tous, la déchetterie et les écopoints doivent rester propres.

**Si les bennes de la déchetterie communale sont pleines, vous pouvez toujours déposer vos déchets dans l'un des Espaces de récupération de votre choix, ouvert également le dimanche.**

**ESREC =** Espaces de REcupération pour les déchets non répertoriés dans notre déchetterie, gratuit pour les privés

ESREC du site de Châtillon  
Rte d' Aire la Ville  
1233 BERNEX  
022.420.91.22

ESREC de la Praille  
Av. de la Praille 47  
1227 CAROUGE  
022.388.11.99

**Heures d'ouverture : Lu-Ven : 14h30 – 19h30, Sa-Dim : 9h30 – 17h**



**Déchetterie communale sera fermée le 10 juin 2019 (Lundi de Pentecôte).**